

**NOUVELLE
ÉDITION**

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE



PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE



HISTORIQUE
2004 - 2019



COURBES
PRIX



ECART/ MOY.
NATIONALE

Olivier Klencklen © AdobeStock

NOTES

This image shows a full page of blank white paper with horizontal blue ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a template for handwriting practice or general note-taking. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Étude réalisée par :

France Bois Forêt l'Interprofession nationale

Coordinateur de l'Observatoire Économique : Eric Toppan

Société Forestière de la CDC

Frédéric Moutier – Expert forestier – Directeur Clients et Gestion Patrimoniale

Timothée de Ferrières – Ingénieur forestier – Adjoint au Directeur Clients et Gestion Patrimoniales

Louis Ressaire – Ingénieur forestier – Responsable de l'unité d'appui opérationnel

Frantz Vichot – Actuaire – Responsable ingénierie financière

Experts Forestiers de France

François Hauet – Expert forestier – Secrétaire général

ASFFOR

Michel Pitard – Expert forestier – Secrétaire Permanent

Conception-réalisation Croissanceimage

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

© Photos Frédéric Moutier, Gaël Legros, Frédéric Hébert, Jean-Michel Servant, Médiathèque France Bois Régions, AdobeStock, Unsplash



● INTRODUCTION	p. 4
● SYNTHÈSE	p. 5
● LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE	p. 6
La Veille Économique Mutualisée de la filière Forêt-Bois (VEM-FB)	
● L'INDICATEUR 2020 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE	
I. Les indices agrégés du prix des bois.....	p. 10
a. Indice général	
b. Toutes essences résineuses	
c. Bois d'industrie et bois d'énergie feuillus	
II. Les indices par essence	p. 12
a. Chêne	
b. Hêtre	
c. Douglas	
d. Epicea commun	
e. Epicea de Sitka	
f. Sapin pectiné	
g. Pin maritime	
h. Pin laricio	
i. Pin sylvestre	
j. Peuplier	
● ANNEXE 1	p. 22
a. Origine des données : la base EFF	
b. Mode de calcul des prix	
● ANNEXE 2	P. 23
a. L'interprofession nationale France Bois Forêt	
b. L'ASFFOR	
c. Les Experts Forestiers de France	
d. La Société Forestière de la Caisse des Dépôts	

FRANCE BOIS FORÊT est l'interprofession nationale de la filière forêt-bois créée en 2004 à l'initiative des professionnels et opérateurs de la filière, sous l'égide du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en charge des Forêts.

Elle réunit 23 organisations professionnelles, de la graine, la sylviculture et l'exploitation forestière, à la première ainsi qu'une grande partie de la seconde transformation du bois (emballage inclus).

Grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire dite « CVO », France Bois Forêt cofinance des actions collectives de valorisation de la forêt française, de la sylviculture et des multiples usages du matériau bois : la promotion technique, la recherche et développement, l'innovation, le suivi de l'activité des marchés, l'éducation à l'environnement, et la sensibilisation du grand public à la récolte forestière et à la gestion durable.

Notre observatoire économique produit des notes de conjonctures et des baromètres trimestriels, des études sectorielles et de marché, des notes d'analyses et de prospective... ainsi qu'un ensemble d'indicateurs et chiffres clés.

En 2016, France Bois Forêt a conclu un partenariat PUBLIC-PRIVE avec quatre ministères et le CODIFAB (taxe parafiscale Ameublement et bois construction) pour créer un outil inédit : la Veille Economique Mutualisée de la filière Forêt-Bois qui regroupe toutes les données existantes permettant ainsi de concevoir et réaliser des indicateurs, clairs et lisibles destinés notamment aux opérateurs de la filière pour les accompagner dans leur compréhension des marchés et de leurs évolutions, d'anticiper les tendances et d'agir en conséquence.

Dans ce contexte, **l'ASFFOR - Association des Sociétés et groupements Fonciers et Forestiers - les Experts Forestiers de France (EFF) - et la Société Forestière de la Caisse des Dépôts**, se sont rapprochés pour créer et produire **L'Indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée** avec un indice général et des indices représentatifs des principales essences et produits commercialisés.

Outre les résultats de l'année considérée, ces indices mettent en perspective les évolutions constatées depuis 15 ans.

Les données de base de l'indicateur sont issues des ventes groupées de bois sur pied réalisées par les Experts Forestiers de France. Ces ventes se déroulent sur tout le territoire, dans des conditions transparentes de marché avec une confrontation organisée entre l'offre et la demande, un même cahier des charges et des modalités de cubage identiques.

Publié pour la première fois en 2013, l'Indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée présente cette année, pour sa septième parution, les résultats de l'année 2019.

Cet indicateur intéresse un large public : les investisseurs en forêt aussi bien particuliers qu'institutionnels, les gestionnaires, les professionnels de l'amont et de l'aval de la filière et plus largement tout public concerné par la forêt et le bois, désireux d'en connaître davantage sur son économie.

Un tel indicateur a également pour objectif de constituer une référence annuelle afin de mieux comprendre les mécanismes d'évolution des cours et d'aider à mesurer la performance de l'investissement forestier. Il permettra aussi de situer le résultat de telle vente particulière dans le marché en prenant, bien entendu, toutes les mesures de correction qui s'imposent pour comparer des lots de bois entre eux. Enfin, il accompagnera les gestionnaires et propriétaires de forêt dans leurs prises de décision quant aux orientations de gestion de leur patrimoine.

**L'indicateur des ventes de bois
est produit par la Société Forestière de la CDC,
en partenariat avec l'ASFFOR
et Experts Forestiers de France,
dans le cadre de
l'Observatoire économique
de l'interprofession nationale France Bois Forêt.**

Les experts forestiers, membres d'Experts Forestiers de France – EFF – organisent chaque année des ventes groupées de bois sur pied sur l'ensemble du territoire métropolitain pour le compte de leurs clients privés ou institutionnels.

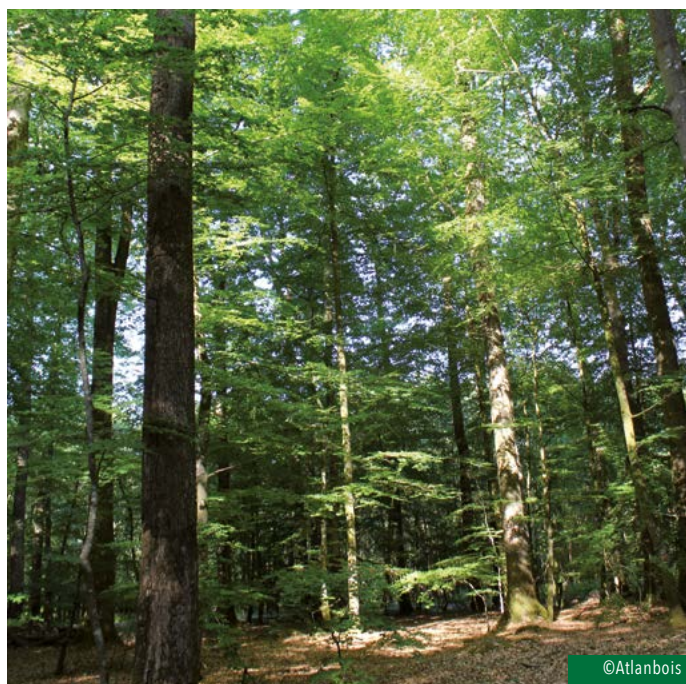
En 2019, à côté d'autres modes de vente (gré à gré et contrats notamment), ils ont mobilisé et mis sur le marché lors de ces ventes groupées plus de **1,6 million de m³** en retrait sur les années récentes (1,9 million de m³ en 2018), en particulier en bois d'œuvre.

Cette confrontation entre l'offre et la demande permet d'établir en 2019 plusieurs constats :

- Offre réduite en résineux, liée à la crise des scolytes* de l'Epicéa, en Peuplier et plus modestement en Chêne ;
- Marché moins actif, avec près de **80 % des volumes** vendus (contre 90 % l'année passée), soit 1,3 millions de m³ ;
- L'**indice général du prix de vente des bois sur pied en forêt privée baisse de 10 % en 2019** et contraste avec l'orientation des 10 dernières années ;
- Ce prix est de **60 €/m³ en 2019** contre 66 €/m³ l'année précédente.

La baisse globale de l'indice en 2019 est constatée pour la majorité des marchés :

- **Nette baisse des feuillus**, en particulier du Chêne et du Hêtre liée à la faiblesse de la demande mondiale, alors que le prix du Peuplier est resté ferme (mais avec des volumes offerts et vendus en net repli).
- **Baisse globale des résineux, masquant de fortes disparités** : d'une part légère progression du Douglas et plus marquée du Pin maritime et d'autre part baisse des autres essences, avec principalement l'effondrement de l'Epicéa commun (crise des scolytes) qui entraîne le repli du Sapin et de l'Epicéa de Sitka.
- **Baisse importante des bois d'industrie et d'énergie feuillus.**



Rappel La baisse globale de 10 % de l'indice général, avec un moindre taux de réussite des ventes alors que les volumes offerts étaient en repli (surtout en résineux, peuplier et chêne) confirment le ralentissement de l'activité au cours de l'année 2019 et l'impact de la crise des scolytes sur le marché du bois.

* **Scolytes** Favorisé par les conditions climatiques de 2018 et 2019 (hivers doux et longues sécheresses estivales,...), un insecte, le scolyte typographe, s'est multiplié sur les secteurs de plaine et les contreforts montagneux du Nord de la France (régions Grand-Est et Bourgogne Franche Comté). L'affaiblissement des Epicéas stressés par ces conditions climatiques et la surabondance des scolytes ont entraîné la mort de nombreux arbres, puis de peuplements entiers. Dans les régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté, les récoltes sont en cours, principalement en plaine ; l'épisode scolyte est à l'origine d'environ 7 M de m³ d'épicéas qui devront être exploités (soit l'équivalent d'environ 20 000 ha). Pour le printemps 2020, on doit s'attendre à de nouvelles mortalités liées aux attaques de l'été 2019 mais également à de nouvelles attaques. Ces mortalités pourraient être du même ordre de grandeur que celles du printemps 2019.

Précisions méthodologiques

Les résultats sont donnés corrigés des écarts régionaux, lesquels sont présentés dans des cartes.
Le calcul traite séparément les bois d'industrie ou d'énergie feuillus vendus en lots purs.
L'annexe 1 détaille le mode de calcul des prix.

Contexte

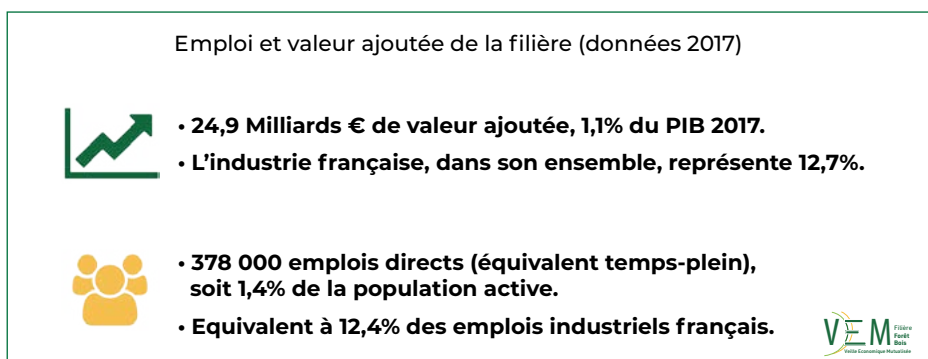
La Veille Economique Mutualisée de la filière Forêt-Bois (VEM-FB) est un projet porté par France Bois Forêt, France Bois Industries Entreprises et le Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois (CODIFAB) pour le compte des organisations interprofessionnelles et des pouvoirs publics à travers les Ministères de l'Agriculture, de l'Industrie, du Logement et de l'Ecologie.

Les études préparatoires ont identifié 57 branches couvrant tout le spectre de la filière y compris la mise en œuvre et le commerce. Une branche d'activité regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou produisent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique.

La VEM-FB exprime la volonté des organisations professionnelles de développer leurs connaissances en partant des marchés finaux. La VEM-FB a ainsi pour objectif de contribuer à faciliter les collaborations entre les différents opérateurs de la production.

Un site Internet dédié (<http://vem-fb.fr/>) présente les méthodes et les résultats et notamment : une vue synthétique des chiffres clés de la filière, la nomenclature de la filière et l'actualité économique de la filière. Les observations qui découlent de la VEM Forêt-Bois sont riches d'enseignements et permettent de mettre de nombreuses données en perspective.

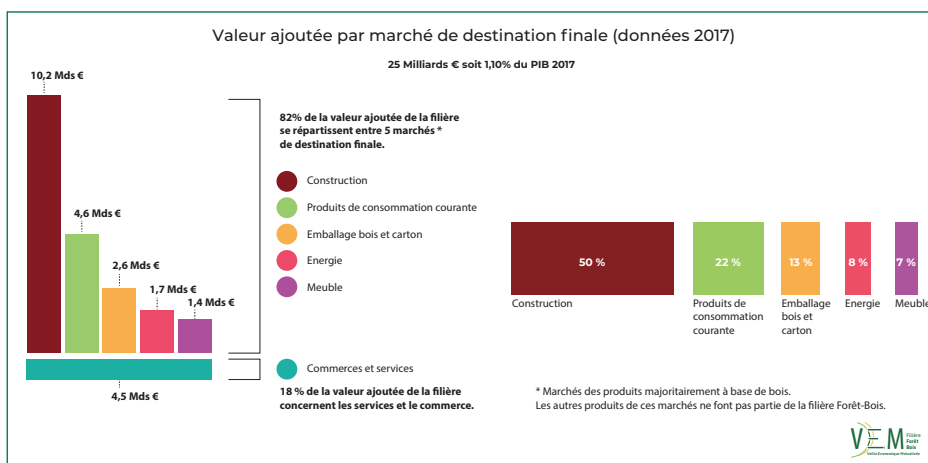
Approche globale



Valeur ajoutée et marchés de la filière

Les activités de production forestière, de transformation et de mise en œuvre de produits bois de la filière forêt-bois alimentent cinq marchés de destinations finales à hauteur de 20 milliards d'euros de valeur ajoutée soit 82 % de l'ensemble de la création de richesse de la filière.

Les activités transversales à la filière, comme le commerce de gros et de détails ainsi que les services, représentent 4,5 milliards d'euros de valeur ajoutée soit 18 % de l'ensemble.



Ainsi, la filière forêt-bois valorise un même matériau bois en satisfaisant simultanément plusieurs marchés indépendants. Dans son ensemble, cela minimise les risques économiques face à des évolutions conjoncturelles de tel ou tel marché. Par ailleurs, en complément de ceux existants, émergent de nouveaux marchés comme la chimie verte qui sont de réels relais de croissance.

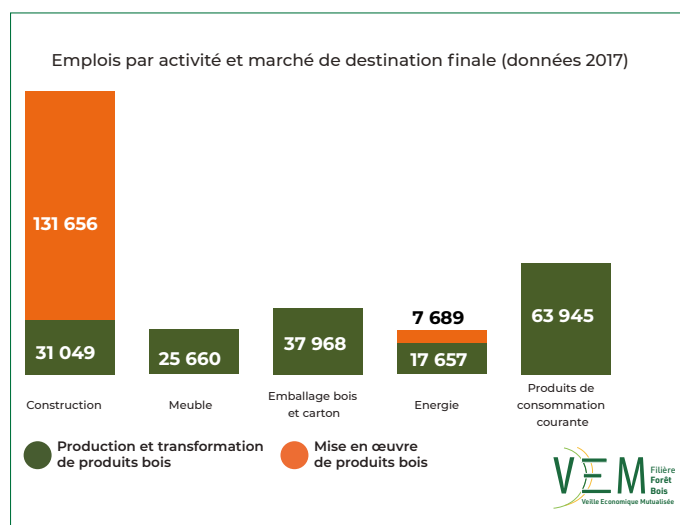
NB : La **valeur ajoutée** (VA) est la différence entre la valeur de la production et celle de ses consommations intermédiaires. Ainsi, la VA correspond à la richesse créée. La somme des VA de tous les producteurs constitue le produit intérieur brut (PIB).

Emploi dans la filière : 378 000 emplois directs (ETP)

Les emplois directs par marchés de destination ont une répartition proche de celle de la valeur ajoutée et ceux-ci représentent 316 000 emplois, soit 84 % des emplois directs de la filière, alors que les activités transversales à la filière comme le commerce de gros et de détails ainsi que les services représentent 62 000 emplois, soit 16 % de l'ensemble des emplois de la filière.

L'activité de mise en œuvre de produits bois représente plus de 80% des emplois directs dirigés vers la construction.

Avec l'énergie, ce sont les seuls marchés où le périmètre de la VEM-FB inclut la mise en œuvre.



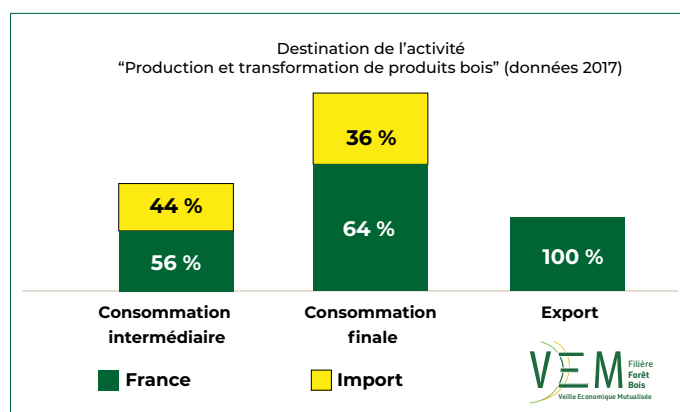
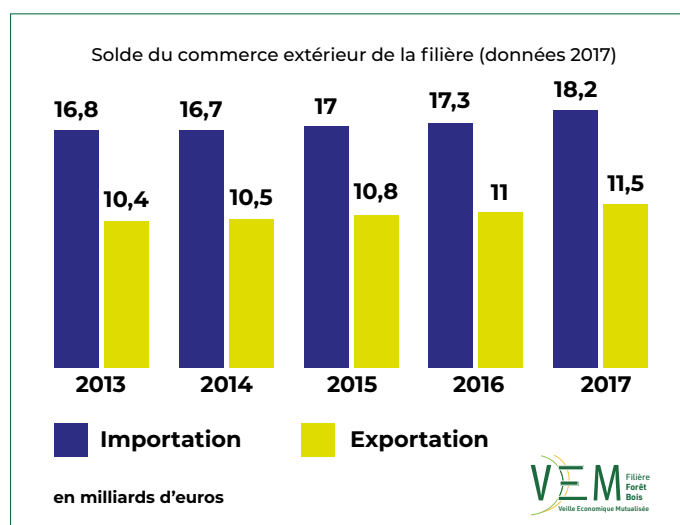
Echanges commerciaux

La filière forêt-bois présente un déficit annuel de l'ordre de 6,4 milliards d'euros (notamment dû au meuble et au papier) dans un volume d'échanges croissant.

L'essentiel de la production et des importations des branches de l'activité « production et transformation de produits bois » est destiné au marché national tant pour la transformation (consommation intermédiaire) que pour la consommation finale.

Ainsi, la filière forêt-bois satisfait le marché intérieur en priorité et notamment la consommation finale française où près des deux tiers de la valeur consommée provient de la production française.

Le 2^e débouché de la production française est l'export ce qui montre l'ouverture de la filière au commerce international.

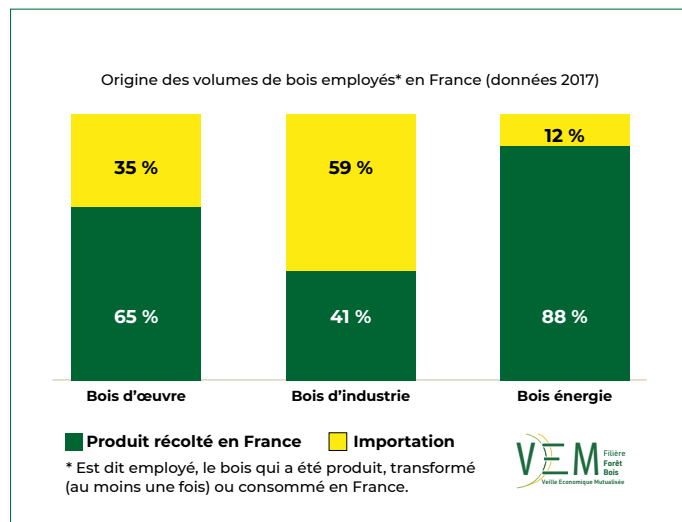


La forêt française : un socle d'indépendance pour la filière

La forêt française fournit une grande partie des volumes de bois employés en France.

Cette part est de 88 % pour le bois d'énergie, 65 % pour le bois d'œuvre et 41 % pour le bois d'industrie.

La filière bois d'industrie est très ouverte aux échanges internationaux tant en importation qu'en exportation, ce qui explique un pourcentage plus faible. Une grande partie de cette importation concerne la pâte à papier, le papier et le carton.



Le **bois d'œuvre** se présente sous forme de grumes ou de billons, il est destiné à être scié ou fendu.

Le **bois d'industrie** se présente sous forme de billons, de produits connexes de scieries (PCS) et de produits recyclés. Il est destiné aux usines dites de trituration : pâte, panneaux.

Le **bois énergie** a de multiples formes : bûches, plaquettes forestières, produits connexes de scieries (PCS), granulés de bois et de produits recyclés... Il est destiné à être brûlé dans des chaudières collectives ou industrielles ainsi que dans les foyers des particuliers.

Conclusions

La Veille Economique Mutualisée de la filière Forêt-Bois produit des chiffres de référence cohérents sur l'ensemble de la filière qui seront mis à jour régulièrement.

La VEM-FB est aussi une opportunité pour mettre en valeur nos produits, structurer la filière pour la rendre plus compétitive, renforcer les politiques de soutien à la filière française.

La VEM-FB permet enfin de mettre en avant des caractéristiques intéressantes de la filière Forêt-Bois :

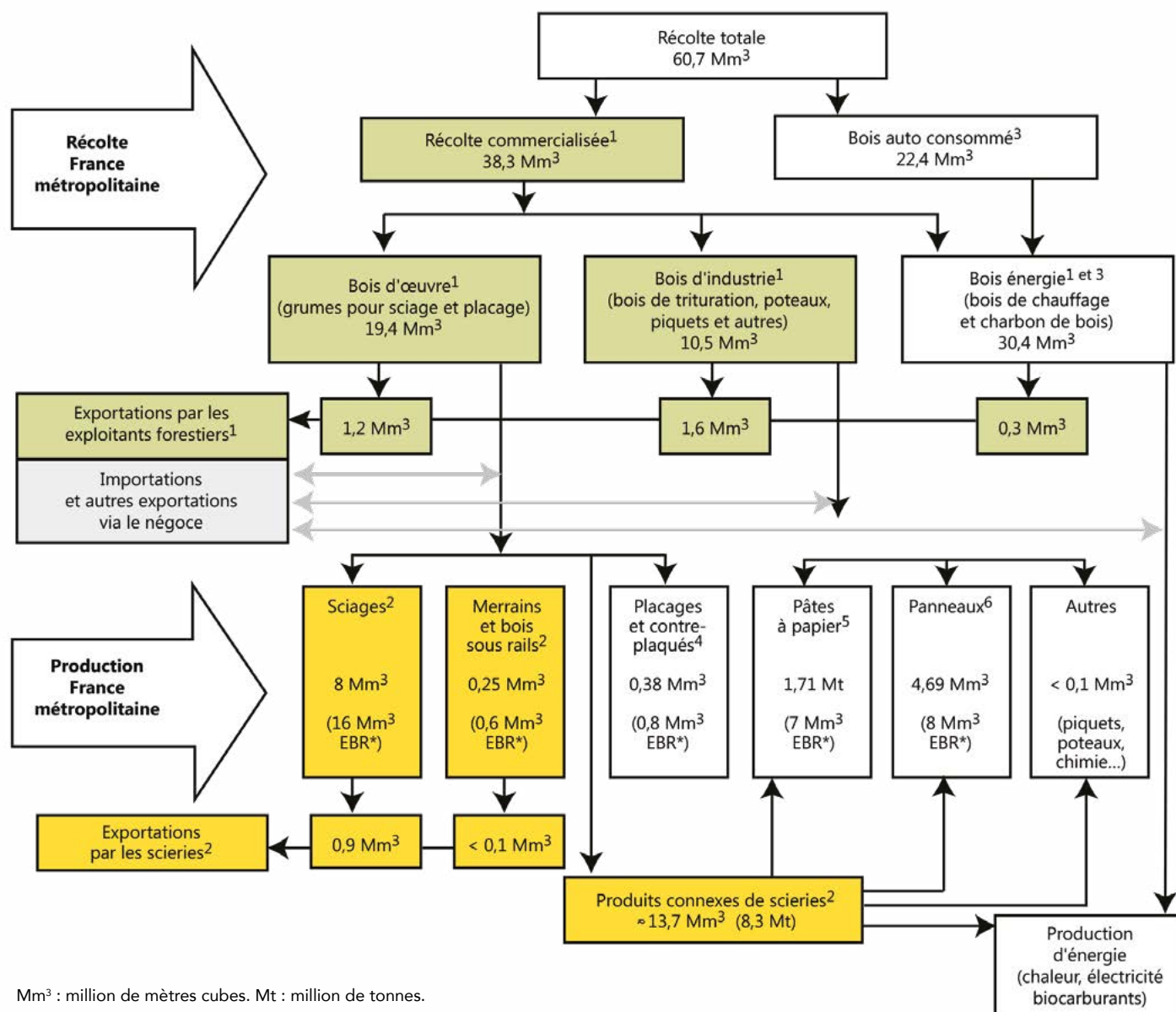
- Une filière diverse qui crée de la richesse et fournit des emplois variés de l'artisanat jusqu'à l'industrie lourde.
- Une filière biosourcée basée sur un socle forestier améliorant l'indépendance nationale notamment en matière énergétique.
- Une filière qui a une vraie opportunité de développement sur le marché français.

Les usages et les destinations du bois

La formation du prix des différents bois produits en forêt dépend très largement de leurs usages et de leurs destinations. Le contexte économique et ses évolutions prévisibles à court terme deviennent alors un élément de compréhension de la formation des cours et de la demande.

Schéma d'ensemble de la filière Forêt-Bois

Les flux simplifiés de la filière bois en 2017



Mm³ : million de mètres cubes. Mt : million de tonnes.

* EBR : équivalents bois ronds, estimation de la quantité de bois ronds nécessaire pour fabriquer le produit final.

Sources : 1. Agreste - Enquête annuelle de branche exploitation forestière

2. Agreste - Enquête annuelle de branche sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois

3. Mtes - Insee - Maa

4. Insee - Union des Industries du Panneau Contreplaqué - Fédération Nationale du Bois

5. Copacel

6. Insee - Union des Industries des Panneaux de Process

a. Indice général

Après une hausse continue depuis 2012, le prix de vente des bois sur pied en forêt privée recule en 2019.

Le prix moyen 2019 est de 60 €/m³, en baisse de 10 % par rapport à 2018 (66 €/m³)

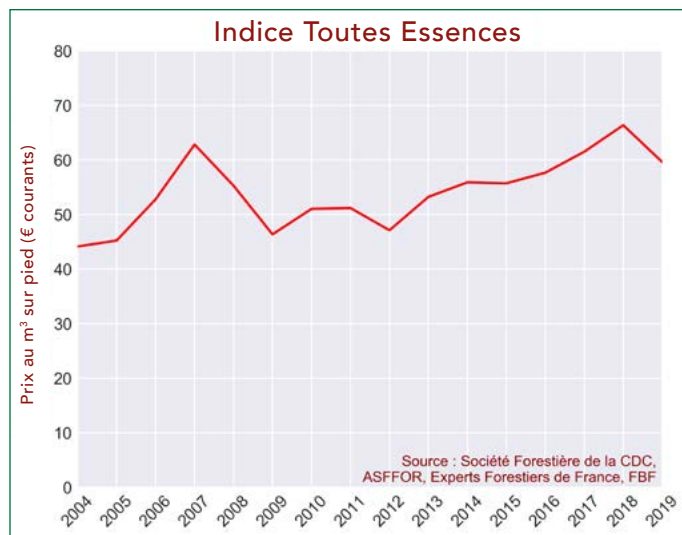
Le ralentissement général de la croissance, tant en Europe qu'en Chine, l'incertitude sur les modalités du Brexit, provoquent une érosion de la demande mondiale et des relations commerciales. Mais cette baisse générale cache des disparités.

Le Chêne a été impacté par le coup de frein des importations chinoises en début d'année.

Le marché de l'Epicéa commun est en pleine turbulence avec la crise sanitaire majeure des Scolytes, et entraîne dans son sillon les marchés du Sapin Pectiné et de l'Epicéa de Sitka, Ces quatre essences représentent à elles seules 40 % du volume composant le panel étudié.

Le Hêtre, les Pins et le Peuplier fluctuent autour de leur prix 2018 ou augmentent sous les effets opposés de deux tendances :

- la substitution de certains de leurs débouchés au profit de l'Epicéa commun scolyté nettement moins cher actuellement ;
- la reconquête de nouveaux marchés liés à l'interdiction programmée de l'utilisation du plastique.



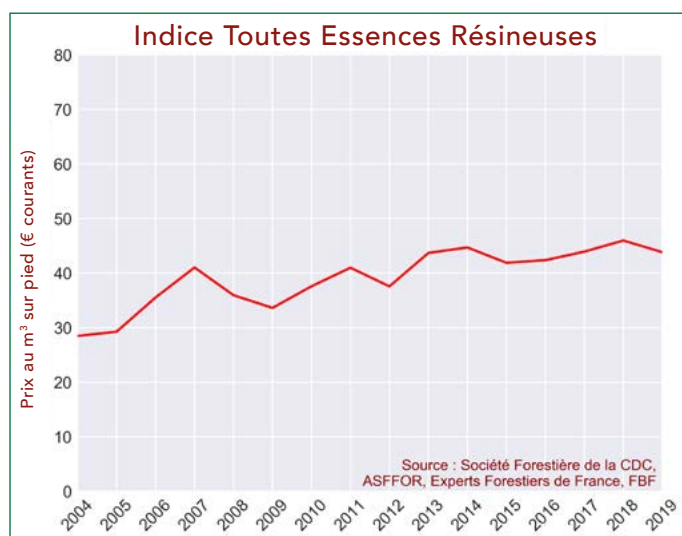
b. Toutes essences résineuses

L'indice « Toutes essences résineuses » **régresse de près de 5 % à 44 €/m³** après trois années consécutives de hausse. Il retrouve son niveau de 2017.

L'année 2019 aura été marquée par l'attaque massive de scolytes sur Epicéa commun dans un grand quart Nord-Est du pays, engendrant une chute spectaculaire de son prix, et entraînant dans son sillage le prix du Sapin. Le marché du résineux a ainsi été très perturbé dans cette partie de la France.

Seul le Pin maritime tire son épingle du jeu et affiche une nette progression, alors que le Douglas augmente pour sa part très légèrement.

La forte disparité régionale se confirme, comme le montrent les cartes présentées par essence. Le Nord de la France reste plus dynamique que le Sud, exception faite du Sud-Ouest pour le Pin maritime.



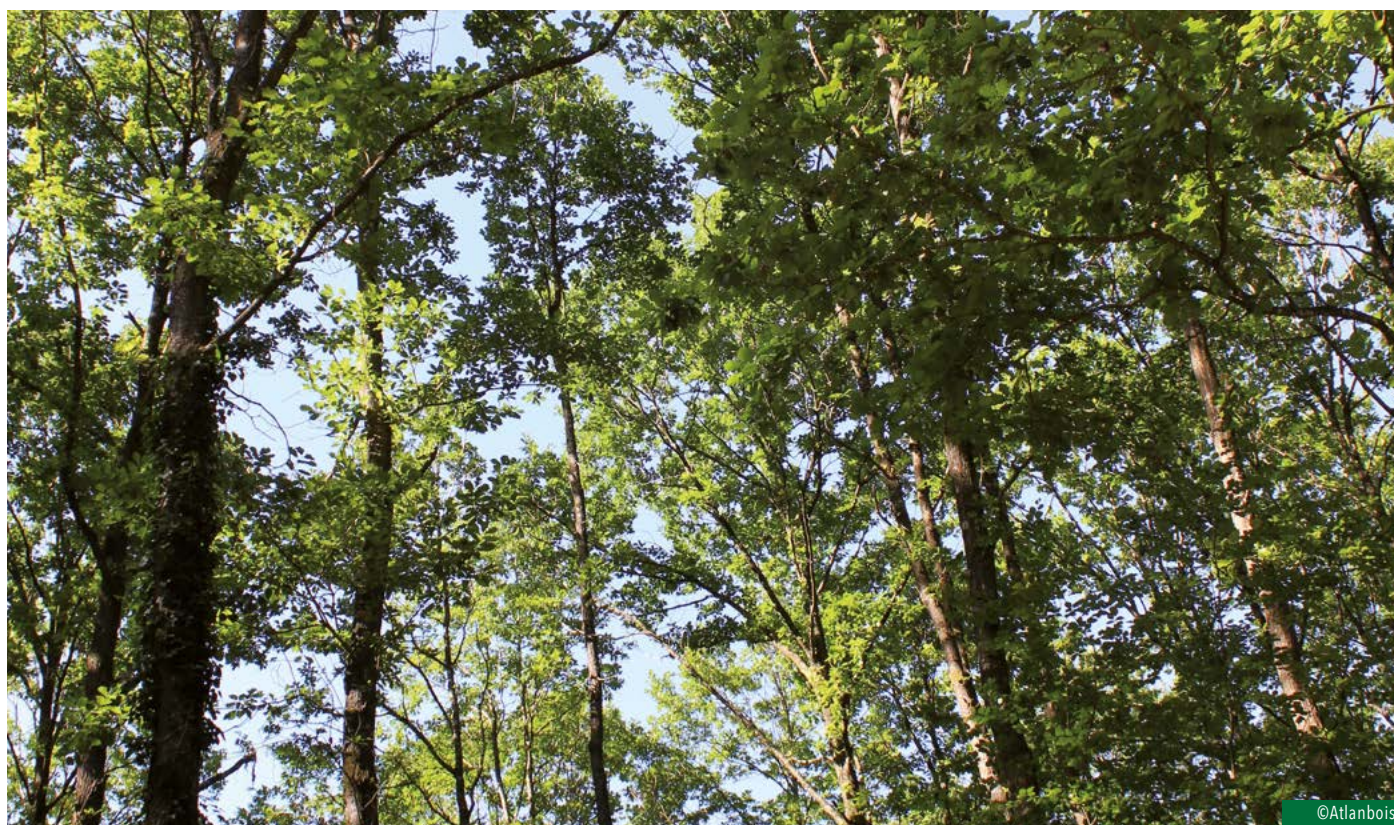
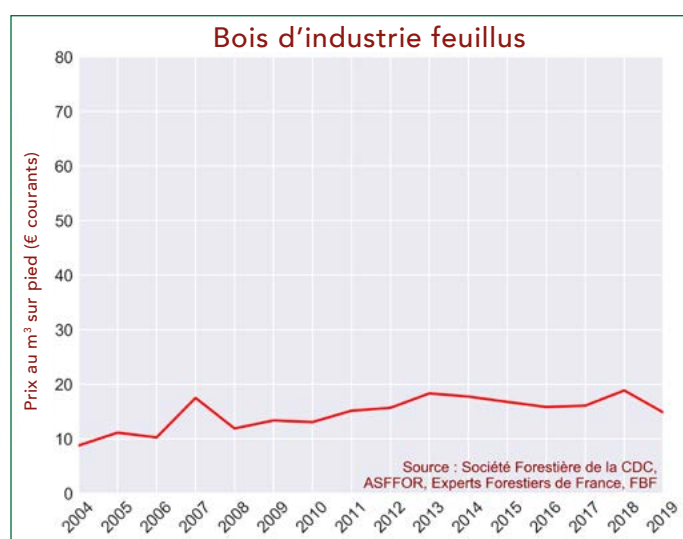
c. Bois d'industrie et d'énergie feuillus

Depuis 2018, l'indice publié ci-après concerne uniquement les bois d'industrie et d'énergie feuillus mis en marché en lots purs. En effet, une analyse plus approfondie des données montre que ce type de produits, vendus en mélange avec des bois d'œuvre, est considéré par les acheteurs comme un sous-produit et n'est donc pas totalement valorisé. (30 à 50 %, en deçà des lots purs, voire plus dans certaines situations).

En 2019 le cours s'établit à 15 €/m³, soit une baisse de 21 % par rapport à 2018 (19 €/m³).

Il traduit un marché très ciblé, constitué des bois principalement en provenance des régions Centre et Poitou Charente, et composé de Châtaignier.

Il est cependant le reflet du marché pour les débouchés traditionnels de cette catégorie de bois, à savoir l'industrie de la pâte à papier et du panneau. Ces deux secteurs ont subi également les effets du ralentissement de l'économie mondiale, et pour le marché français de l'essoufflement de la construction.



©Atlanbois

a. Chêne

Le Chêne subit de plein fouet les conséquences du ralentissement de la croissance mondiale et des soubresauts des relations commerciales internationales : Brexit, droits de douane américains sur les importations chinoises, essoufflement de l'économie allemande et du marché intérieur chinois...

Le prix du Chêne recule en 2019 à 163 €/m³ contre 190 €/m³ en 2018 soit -14 %.

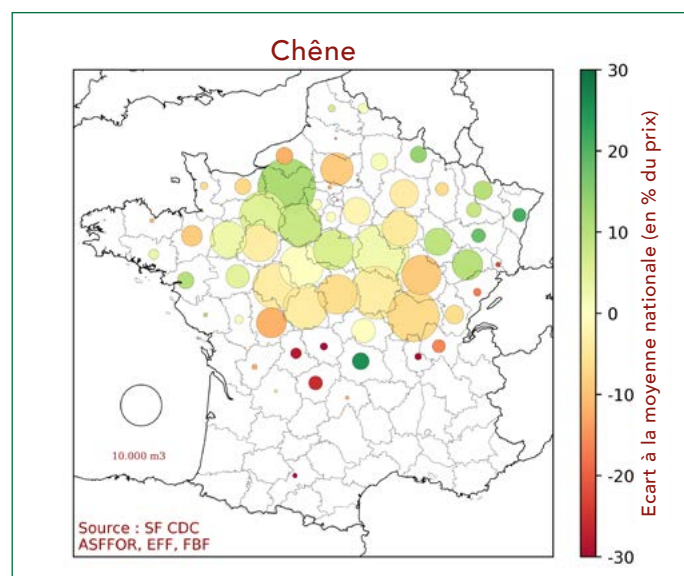
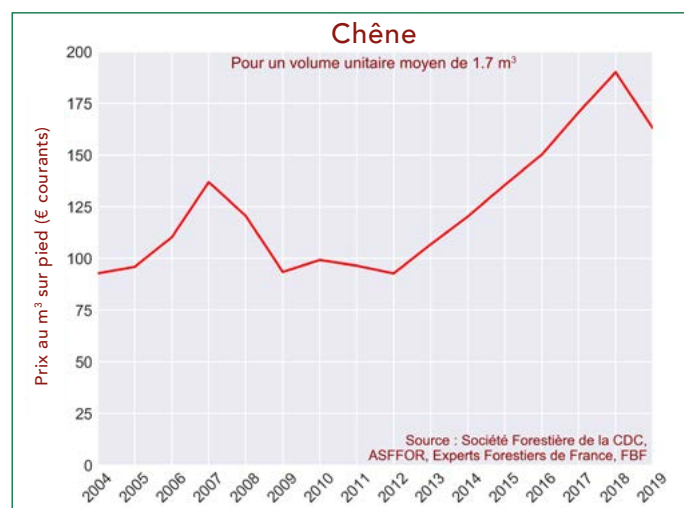
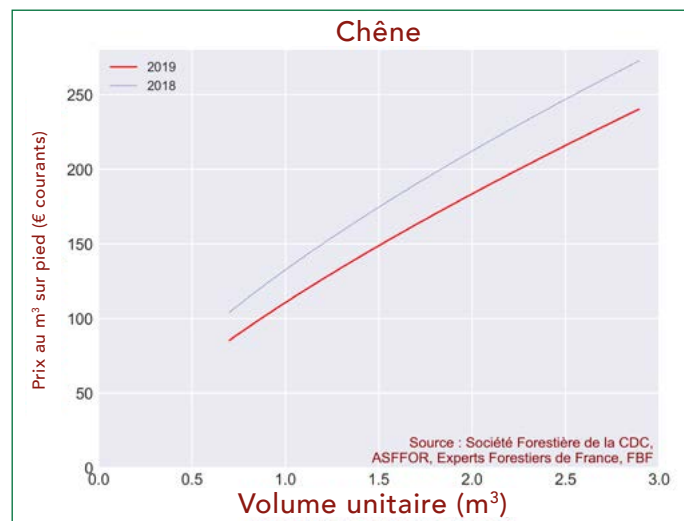
Les cours se replacent légèrement en deçà de ceux de 2017.

La baisse s'est amorcée au cours du premier semestre 2019, avec l'application des taxes douanières américaines sur les importations chinoises. Elle a touché principalement les bois de qualité secondaire, constituant la majeure partie des volumes envoyés vers la Chine. Elle s'est confirmée au second semestre 2019, tandis que les qualités supérieures (plots et merrains) étaient relativement épargnées.

Ainsi, les cours enregistrent une baisse de -17 % sur les bois de 1 m³ (qualité secondaire majoritairement), contre -12 % sur les bois de 2,5 m³.



© Gaël LEGROS



b. Hêtre

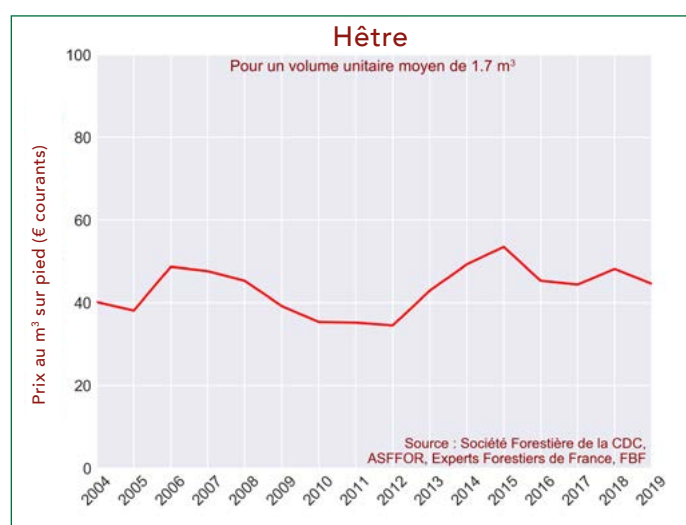
Les cours restent à un niveau bas et enregistrent en 2019 une baisse de 7 %, passant de 48 €/m³ à 45 €/m³.

Le Hêtre n'échappe pas à l'atonie de l'économie mondiale : la Chine bien sûr, les pays du Maghreb traditionnellement consommateurs de sciages (Tunisie, Maroc, Algérie dans un contexte politique difficile), et enfin le marché du panneau.

De plus les dépérissements apparus dans l'Est de la France, et les incertitudes sur la qualité des sciages pour ces bois ont conduit les acheteurs à beaucoup de prudence.

Le Hêtre est par ailleurs concurrencé par l'Epicéa commun sur certains de ses débouchés, les industriels pouvant disposer de matières premières à des prix faibles.

Par contre, les commandes sur les meilleures qualités (déroulage) sont à la hausse grâce à de nouveaux débouchés : substitution des couverts plastiques à usage unique par des couverts en bois dans la restauration rapide par exemple.



©Atlanbois

c. Douglas

Le prix du Douglas enchaîne une quatrième année de hausse, certes limitée (+1 %), et se rapproche de son niveau le plus élevé des 15 dernières années, atteint en 2007.

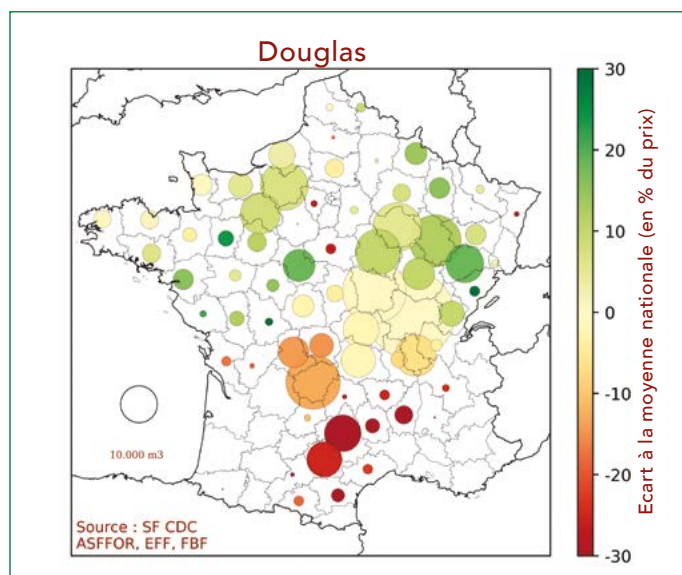
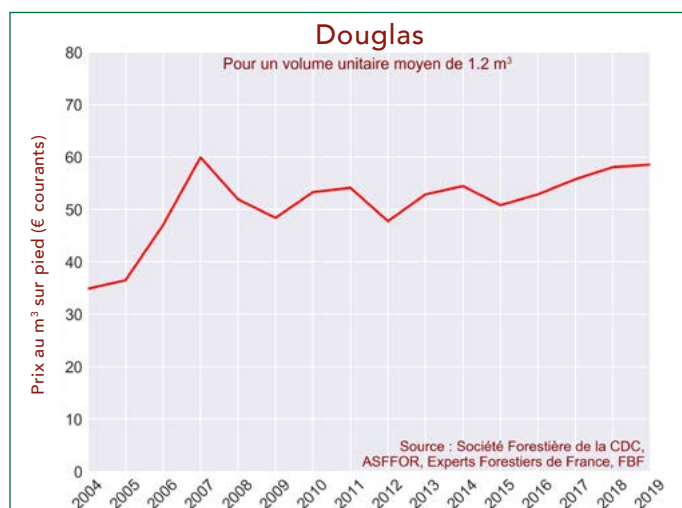
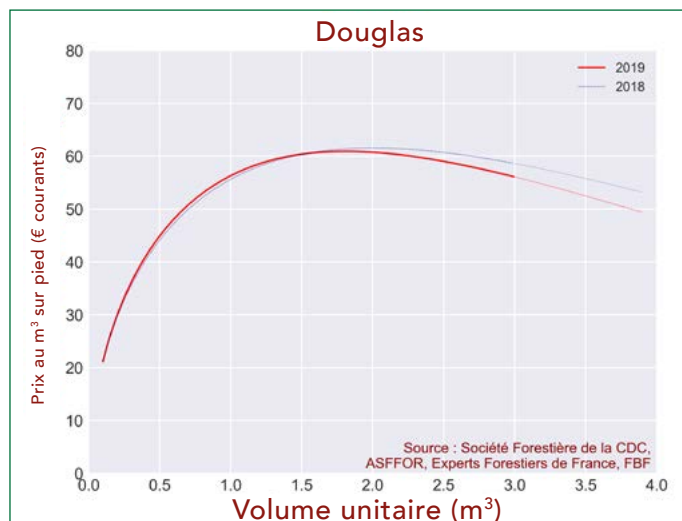
On observe une baisse des volumes vendus dans le quart Nord-Est, les opérateurs s'étant concentrés sur l'exploitation des épicéas scolytés, compensée par des ventes plus importantes dans les autres régions. Ainsi, au global, les volumes mis en marché sont restés relativement stables.

Le prix moyen s'établit ainsi à 59 €/m³ en 2019 pour un arbre de 1,2 m³ de volume unitaire moyen, contre 58 €/m³ en 2018.

Les bois d'un volume unitaire moyen de plus de 2 m³ demeurent moins recherchés que les bois plus petits, mieux adaptés aux outils de transformation actuels.

La disparité régionale reste de mise même si elle tend à diminuer : l'écart de prix entre l'Est de la France et ceux d'Occitanie ou du Sud du Massif Central peut dépasser 50 %.

Cela confirme l'intérêt porté par les industriels au Douglas, arbre dont les qualités sont pleinement reconnues.



d. Epicea commun

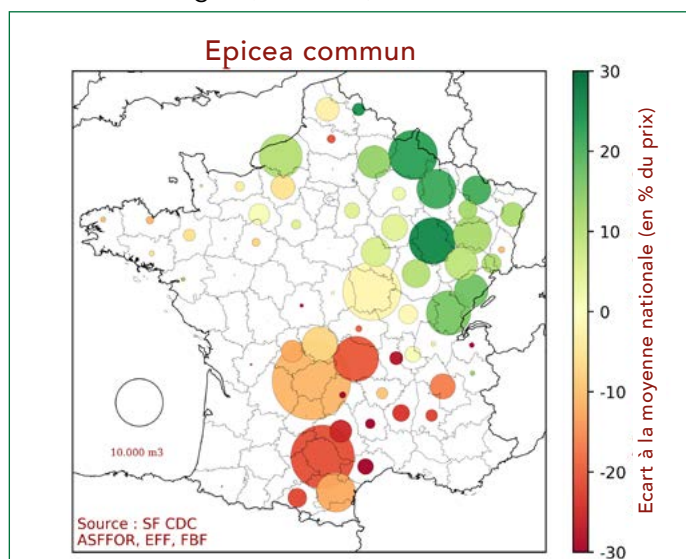
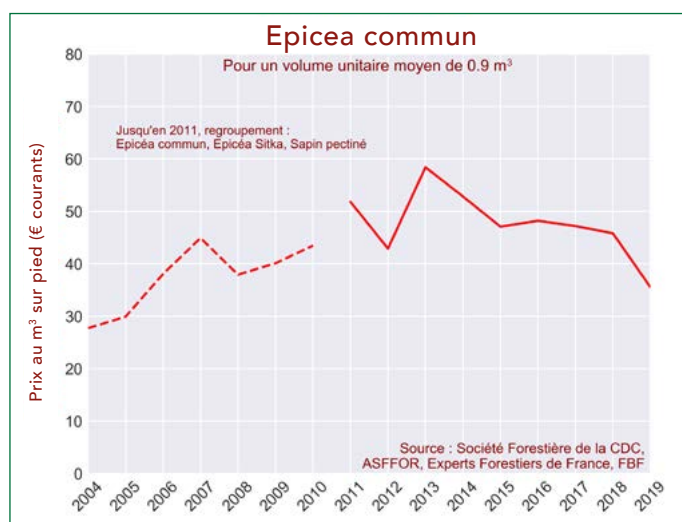
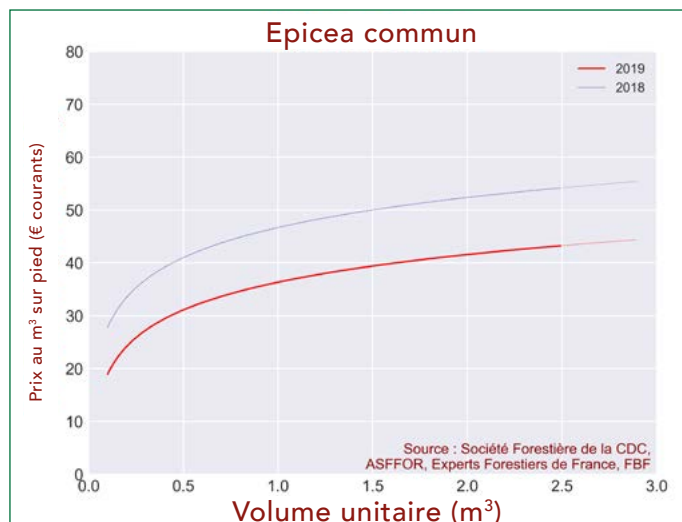
L'Épicéa commun connaît, dans le quart Nord-Est de la France, et ce depuis le milieu de l'année 2018, une attaque sans précédent de scolytes, insectes qui entraînent la mort des arbres en quelques semaines. On estime à plus de 7 Millions de m³ le volume à exploiter dans ce cadre. Nos voisins européens sont aussi fortement touchés. Cette crise a entraîné sans surprise une chute brutale des cours de l'Épicéa commun.

Les peuplements attaqués par cet insecte peuvent perdre de 50 à 100 % de leur valeur, en fonction du degré de dégradation des arbres.

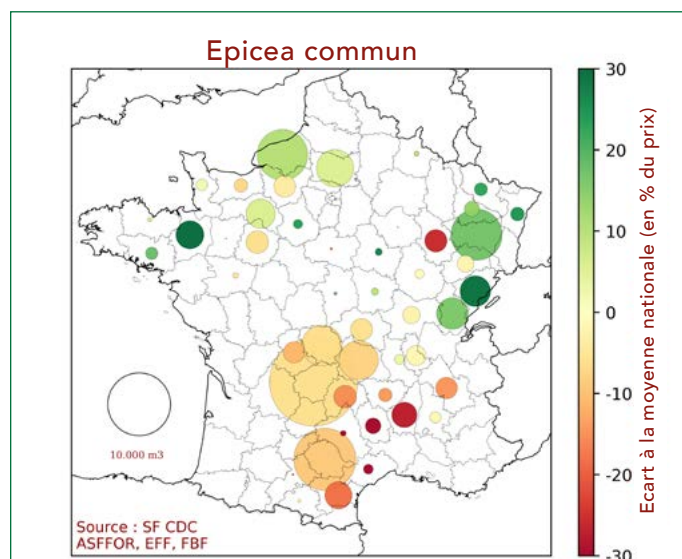
L'indicateur publié reflète donc le marché de l'Épicéa commun non scolyté, puisque dans la zone touchée, les opérateurs ont privilégié la vente en direct afin de réagir plus rapidement et limiter les pertes. Cela explique que les volumes mis en vente par appel d'offres diminuent de plus de 50 %.

Ainsi, l'indice du prix de l'Épicéa commun enregistre une baisse très significative de -22 %. Le prix moyen, pour un arbre de 0,9 m³ de volume unitaire moyen, s'établit à 36€/m³ en 2019.

Par ailleurs, pour des raisons similaires, il existe les mêmes disparités régionales de prix que celles observées pour le marché du Douglas (voir carte).



Années 2016 à 2018 – gros volumes vendus dans le Nord Est



Année 2019 – volumes très réduits dans le Nord Est

e. Epicea de Sitka

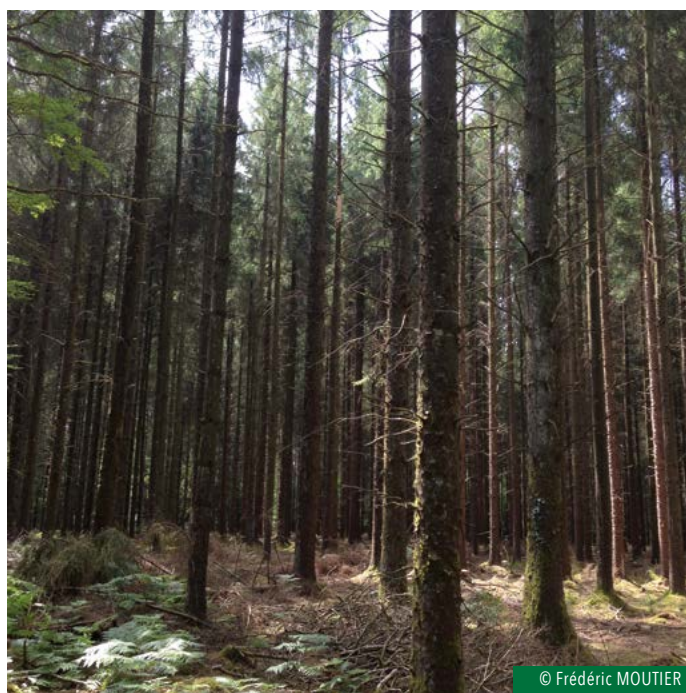
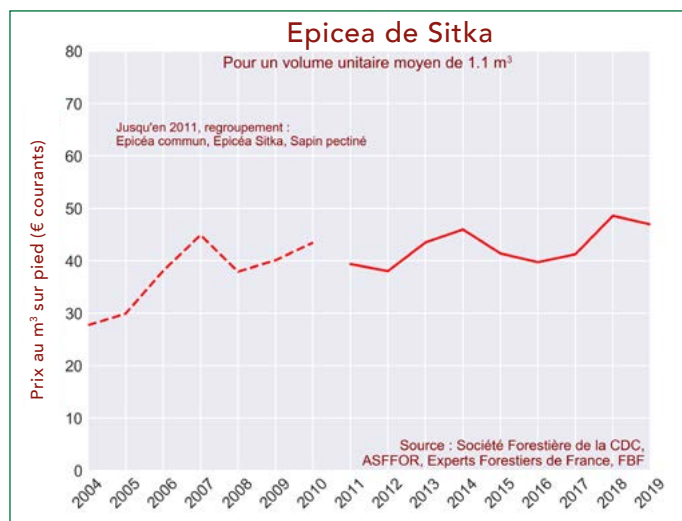
Après une forte année de hausse en 2018, le prix de cette essence a connu une baisse (-3 %) de son prix moyen entre 2018 et 2019.

Le prix moyen s'établit ainsi à 47 €/m³ en 2019 pour un arbre de 1,1 m³ de volume unitaire moyen, contre 49 €/m³ en 2018.

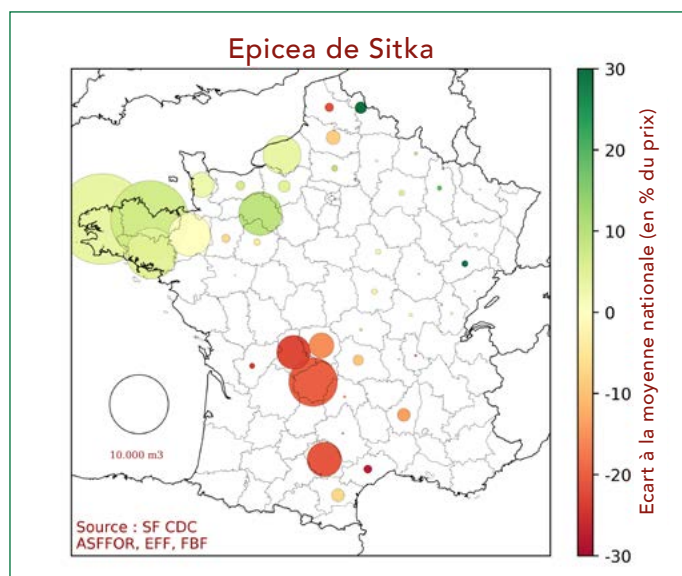
Contrairement à l'année passée, les bois de volume unitaire supérieur à 1,5 m³ se sont mieux vendus que les bois plus petits.

Les volumes mis en marché ont baissé de 20 %, certainement sous l'effet de la crise des scolytes. À noter aussi que la demande dans l'Ouest a fortement baissé sur le deuxième semestre, du fait de l'arrivée d'Épicéa commun en provenance des régions sinistrées par les scolytes.

Il faut retenir la forte disparité régionale persistante entre le quart Nord-Ouest (Bretagne en particulier) et le Sud (Limousin et Haut Languedoc), avec des écarts de 20 % à 30 % en faveur des bois septentrionaux.



© Frédéric MOUTIER

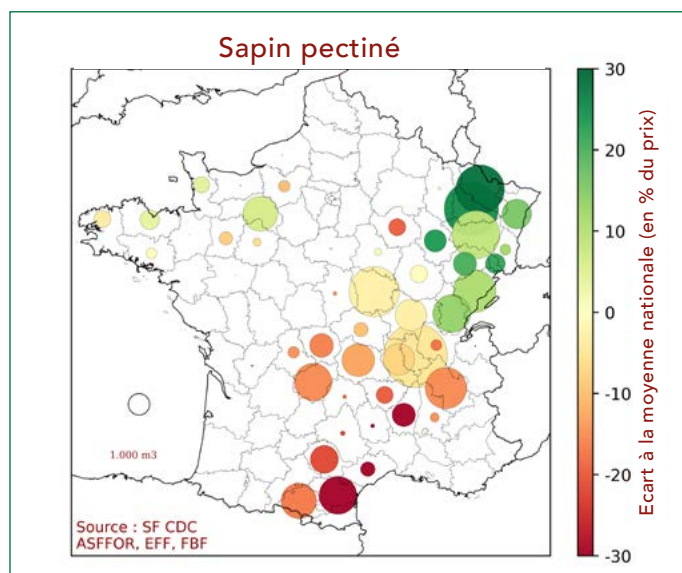
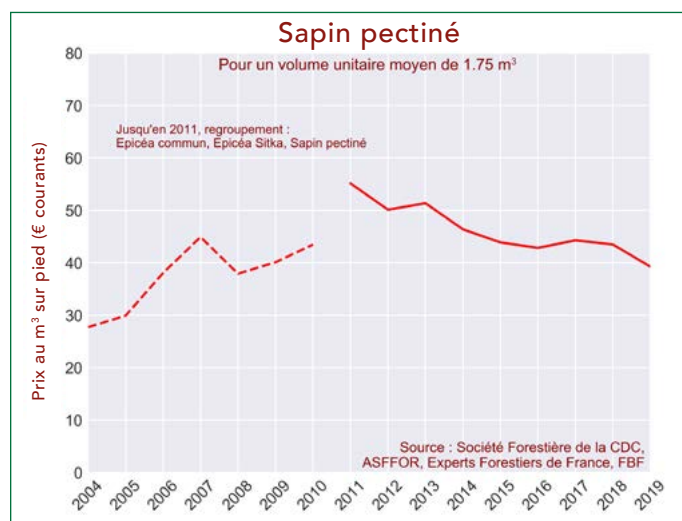
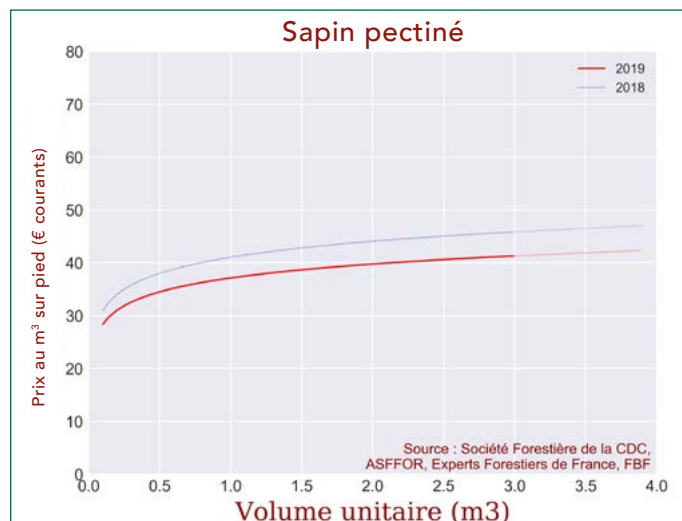


f. Sapin pectiné

Pour la deuxième année de publication de l'indice du Sapin pectiné, les cours accusent un repli de 10 %. Le prix moyen s'établit ainsi à 39 €/m³ en 2019 pour un arbre de 1,75 m³ de volume unitaire moyen, contre 43 €/m³ en 2018.

Cette baisse est liée à la crise des scolytes sur *Epicéa commun*, leurs utilisations étant proches. Les achats se sont ainsi concentrés sur l'*Epicéa* afin de récolter les peuplements atteints. On constate par conséquent une forte baisse des volumes vendus (-30 %). De plus, les dépérissements observés sur le Sapin dans l'Est de la France ont mis sur le marché des volumes supplémentaires.

Comme pour toutes les essences résineuses, on observe une grande disparité régionale des prix.



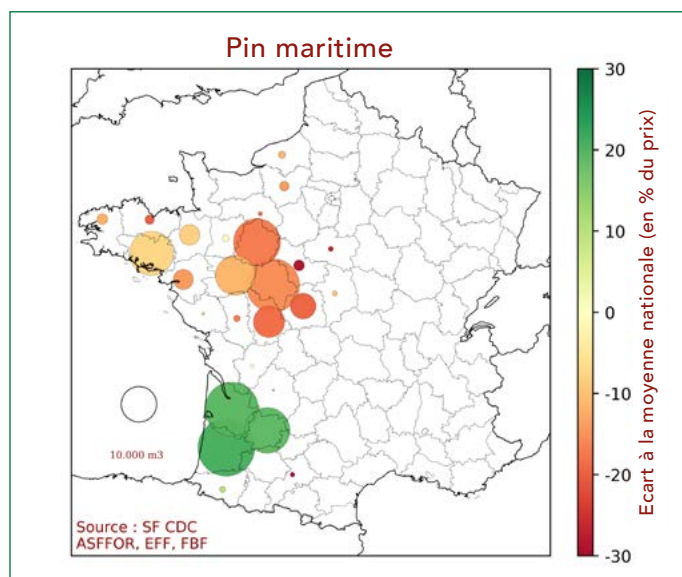
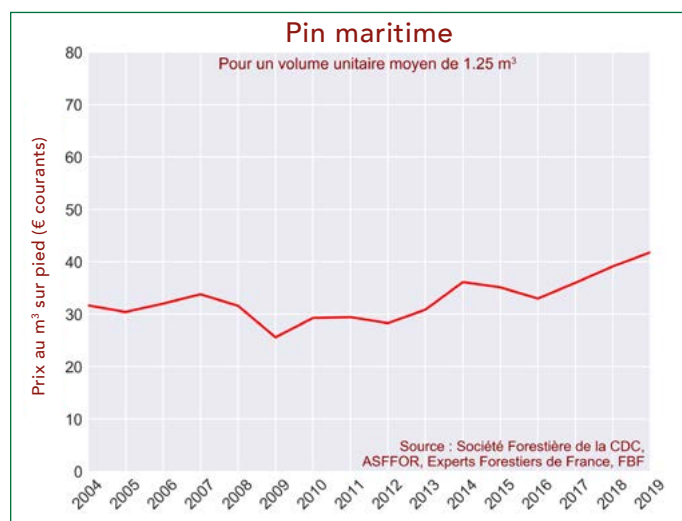
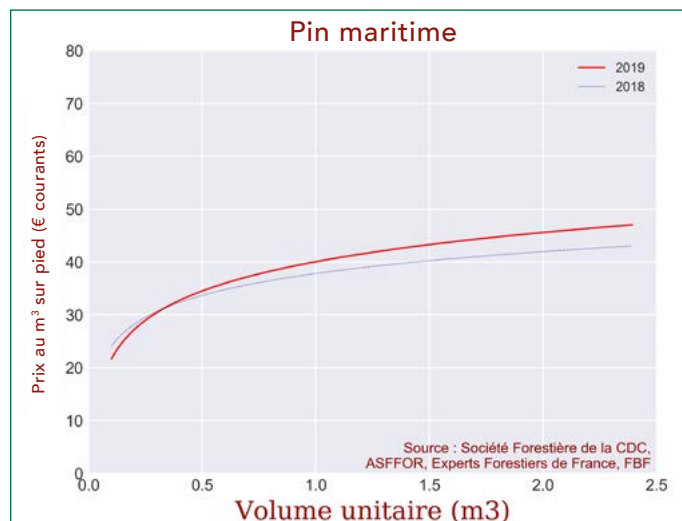
g. Pin maritime

Le prix du Pin maritime connaît pour une troisième année consécutive une forte hausse (+7 %), entraînée par celle de presque toutes les catégories de bois de cette essence. Le prix moyen s'établit à 42 €/m³ en 2019 pour un arbre de 1,25 m³ de volume unitaire moyen, contre 39 €/m³ en 2018.

Le prix du Pin maritime est fortement lié à l'évolution du marché dans le Sud-Ouest, région majeure de production et de consommation. La forte demande en bois d'industrie pour la papeterie, conjuguée à la pénurie de matière suite aux deux tempêtes de 1999 et 2009, explique une grande partie de cette hausse. Les prix progressent également dans les autres régions.

La carte régionale des prix montre clairement que le marché du Pin maritime est en fait composé de deux segments distincts : le Sud-Ouest, où les prix sont les plus élevés et le Centre-Ouest de la France, où les prix sont plus faibles. Cette dichotomie s'explique par l'importance du massif landais et par la présence de nombreuses industries de transformation dans le Sud-Ouest.

A noter en fin d'année, une demande en baisse dans le Sud-Ouest sur certaines catégories de bois du fait de la substitution de l'Epicéa, en provenance des zones sinistrées par les scolytes.



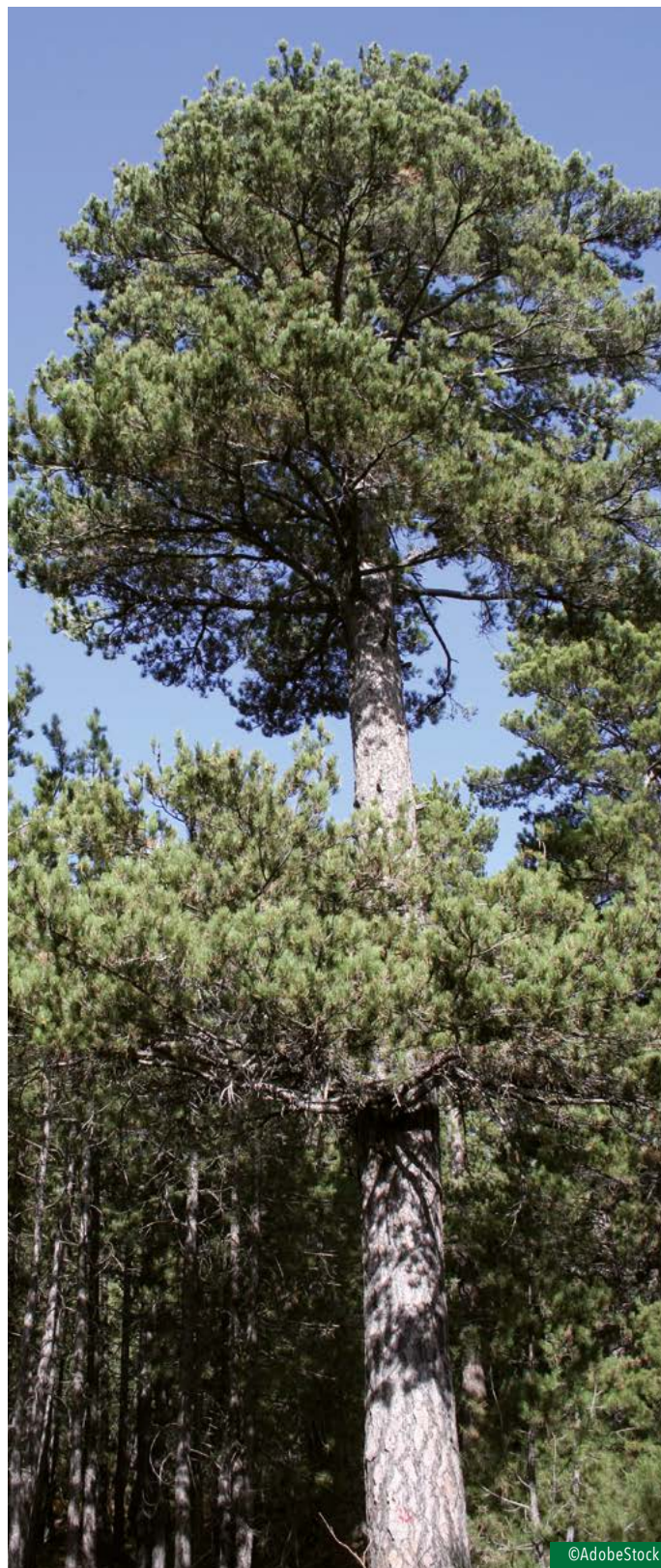
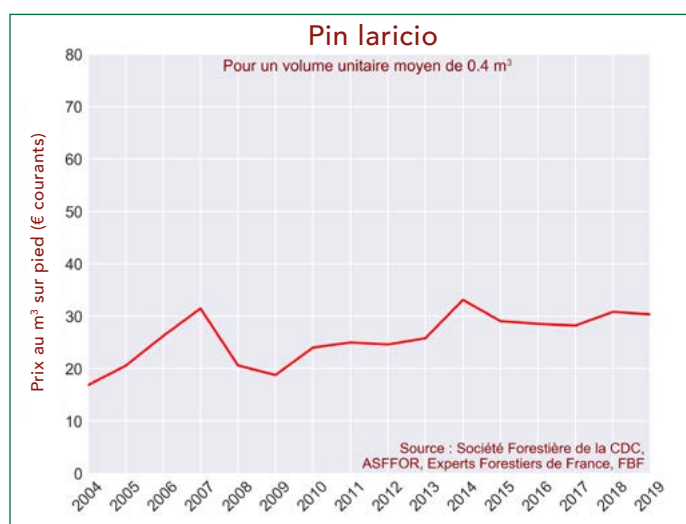
h. Pin laricio

Le prix du Pin laricio connaît une baisse en 2019 de 2 %. Le prix moyen s'établit ainsi à 30 €/m³ pour un arbre de volume unitaire moyen de 0,4 m³ (médiane des ventes), contre 31 €/m³ en 2018.

Les bois commercialisés dans les ventes sont essentiellement des bois d'éclaircie, les peuplements de Pin laricio étant issus de reboisement relativement récents. Ces bois d'éclaircie servent essentiellement à la fabrication de panneaux et de caissage (emballage industriel), secteurs fortement concurrentiels.

Les bois des premières éclaircies, de volume unitaire inférieur à 0,4 m³ ont pour leur part été plus recherchés.

Il faut enfin noter des écarts importants entre les bois du Haut Languedoc et ceux de Normandie ou de l'Yonne par exemple, valorisés 30 à 40 % plus chers que les premiers.



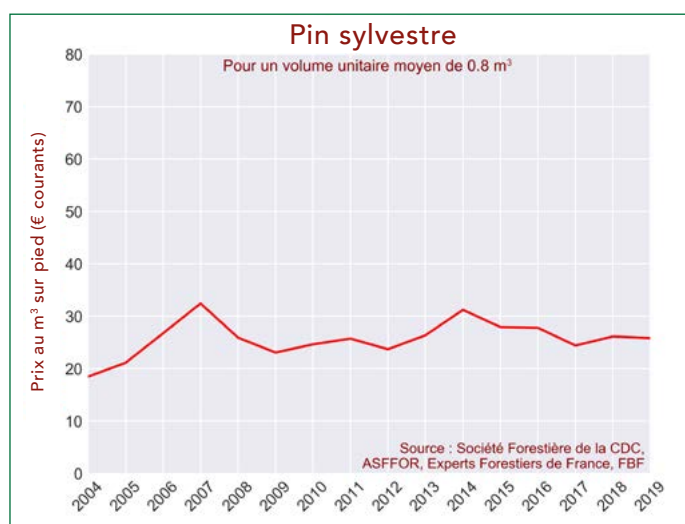
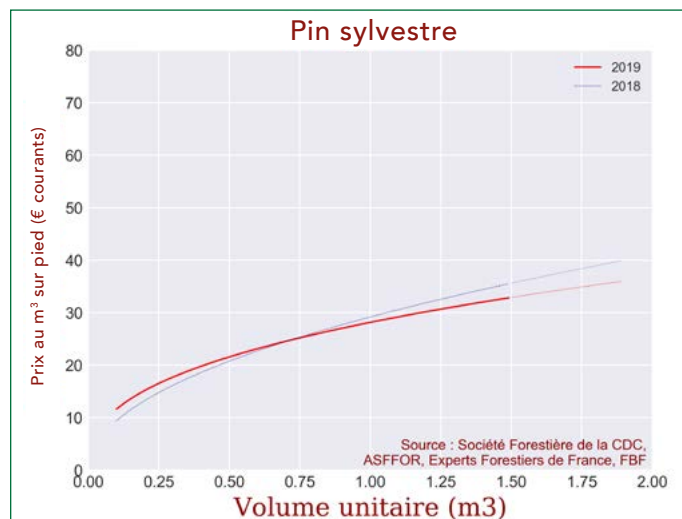
©AdobeStock

i. Pin sylvestre

Après un rebond notoire en 2018, le prix du bois de Pin sylvestre enregistre à nouveau une baisse, limitée cependant, en 2019 et perd 1 %. Le prix du Pin sylvestre de 0,8 m³ (médiane des ventes) s'établit ainsi à 26 €/m³.

Le Pin sylvestre a souffert en 2019 de la concurrence de l'Epicéa sur certains marchés.

Il faut noter que le Pin sylvestre est une essence résineuse bien représentée sur le territoire national, avec des lots vendus dans près de 70 départements, ce qui entraîne de fortes disparités de prix, de l'ordre de 50 % entre les bois d'Auvergne-Rhône-Alpes et ceux du Grand-Est ou de Normandie par exemple, bien mieux vendus.



j. Peuplier

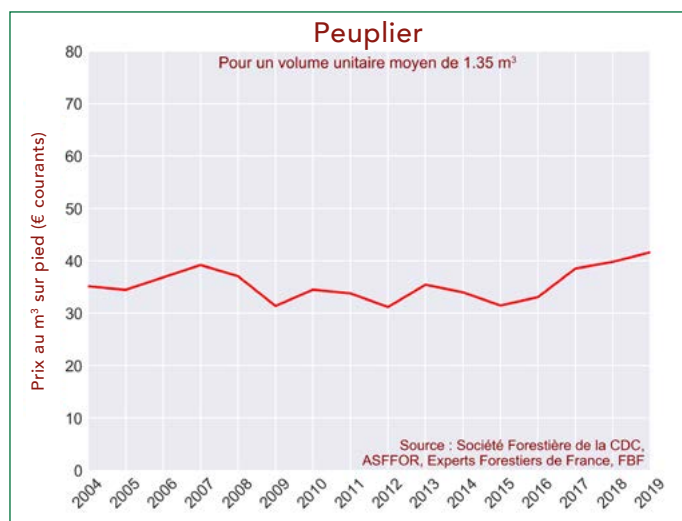
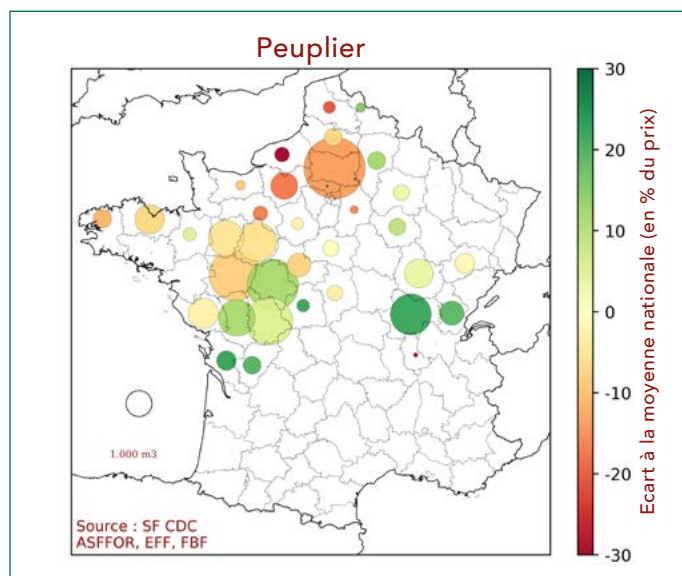
Le Peuplier enchaîne une quatrième année de hausse (5 %) en 2019. Cette progression s'explique en particulier par la tension sur la ressource, du fait du manque de renouvellement des peupleraies dans les deux dernières décennies, et du développement de nouveaux marchés en déroulage et placage.

Les volumes vendus en 2019 sont en forte baisse (-50 %) par rapport à 2018, année qui avait enregistré les plus importantes ventes depuis 20 ans.

Le prix moyen s'établit à 42 €/m³ en 2019 pour un arbre de 1,35 m³ de volume unitaire moyen, contre 40 €/m³ en 2018. Il se rapproche ainsi tous les ans un peu plus du niveau du début des années 2000 (>45 €).

La carte régionale indique clairement que les prix les plus élevés sont obtenus :

- En Val de Loire et Bretagne, régions traditionnellement utilisatrices de caquettes pour le maraîchage et de bourriches pour les produits de la mer,
- En Franche-Comté, à proximité de l'Italie, qui reste très consommatrice de Peuplier,
- A contrario, les régions plus éloignées de ces centres enregistrent des prix inférieurs de plus de 10 % (Picardie, Champagne-Ardenne par exemple). L'implantation annoncée d'usines dans ces régions devrait avoir un effet bénéfique sur les prix observés localement.



© Jean-Michel SERVANT

La base de l'information traitée

a. Origine des données : la base EFF

Les experts forestiers membres de l'EFF organisent pour le compte de leurs mandants, dans le cadre de la gestion du patrimoine forestier de ceux-ci, la mise en marché de bois sous les formes de ventes groupées par appel à la concurrence auprès d'exploitants et de scieurs, sur l'ensemble du territoire.

À titre indicatif, ce sont 60 ventes qui sont organisées chaque année sur le territoire national soit :

- Environ 3 000 lots,
- 1 600 000 à 1 700 000 m³ de bois d'œuvre feuillus et résineux,
- 200 000 à 250 000 m³ de bois d'industrie et de bois énergie feuillus ou résineux.

L'ensemble des données et des résultats de ces ventes est centralisé depuis 2001 dans une base qui comprend notamment la date, le lieu et le prix de vente. Chaque lot est ensuite détaillé en volume et en nombre de tiges pour un grand nombre d'essences comme le Chêne, le Hêtre, le Châtaignier, le Frêne, le Peuplier, le Merisier, le Sapin pectiné, l'Epicéa commun, l'Epicéa de Sitka, le Douglas, le Pin laricio de Corse, le Pin sylvestre, le Pin maritime, etc. Les quelques données aberrantes sont éliminées.

b. Mode de calcul des prix

La grande majorité des lots de la base EFF sont des lots composites (77 %), c'est-à-dire constitués de plusieurs essences. Capturer l'information contenue dans des lots composites requiert un modèle qui estime la quote-part de chacune des essences dans le prix du lot.

Prix du lot = Prix essence 1 + Prix essence 2 + Prix essence 3...

Pour cela, chaque essence de la base fait l'objet d'un modèle de prix spécifique. Un modèle est une fonction du volume et du nombre de tiges de l'essence considérée. Le choix de la famille de fonction retenue (logarithme, polynôme, etc.) pour modéliser le prix d'une essence résulte d'une expertise métier confortée par simulation.

**Prix du lot = F1 (Volume essence 1, Nombre de tiges essence 1)
+ F2 (Volume essence 2, Nombre de tiges essence 2)
+ F3 (Volume essence 3, Nombre de tiges essence 3)
+...**

La minimisation de l'écart entre prix réel du lot et prix modélisé se fait de façon simultanée sur l'ensemble des lots et des essences de la base EFF, pour une année donnée. Cette opération est réalisée par résolution par programme d'un système comptant autant de fonctions que d'essences prises en compte dans le modèle.

Les résultats sont donnés corrigés des écarts régionaux. Pour cela, nous calculons département par département l'écart à la moyenne nationale présenté sous forme de carte pour les principales essences. L'écart, généralement stable dans le temps, est évalué au moyen d'une moyenne glissante ; celui-ci est, suivant le sens de l'écart, ajouté ou soustrait au prix du lot.

Le calcul traite séparément les bois d'industrie ou d'énergie feuillus vendus en lots purs et ceux vendus avec des bois d'œuvre. En effet, la constitution du prix de ces deux qualités est si différente que le calcul y gagne en précision. Ceci se répercute dans le prix des essences commercialisées fréquemment en mélange avec le bois d'industrie, même si les écarts restent faibles.

Les indicateurs sont présentés au niveau national, France entière. L'indicateur retenu pour chaque essence est le prix pour le volume unitaire le plus vendu. Ce volume unitaire, indiqué dans le texte et les graphiques, ne change pas d'une année sur l'autre. Les indicateurs toutes essences et toutes essences résineuses sont des moyennes pondérées (ou paniers) des indicateurs par essence. Les « paniers » sont représentatifs du poids des essences dans les ventes des experts. Les poids sont évalués sur les dix dernières années.

Les partenaires de l'indicateur

a. L'interprofession nationale France Bois Forêt

FRANCE BOIS FORÊT est l'interprofession nationale de la filière forêt-bois créée en 2004 à l'initiative des professionnels et opérateurs de la filière, sous l'égide du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en charge des Forêts. Elle réunit 23 organisations professionnelles, de la graine, la sylviculture et l'exploitation forestière, à la première ainsi qu'une grande partie de la seconde transformation du bois (emballage inclus).

Grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire dite « CVO », France Bois Forêt cofinance des actions collectives de valorisation de la forêt française, de la sylviculture et des multiples usages du matériau bois : la promotion technique, la recherche et développement, l'innovation, le suivi de l'activité des marchés, l'éducation à l'environnement, et la sensibilisation du grand public à la récolte forestière et à la gestion durable.

b. L'ASFFOR

L'ASFFOR, Association des Sociétés et groupements Fonciers et Forestiers, est une organisation professionnelle qui réunit les sociétés et groupements, à vocations agricole ou forestière, constituées par les établissements financiers, compagnies d'assurances et sociétés de gestion, soit pour leur compte propre, soit pour celui de leurs clients, particuliers et institutionnels.

Ces fonds, dès lors qu'ils collectent des capitaux en vue de les investir dans l'intérêt des investisseurs et conformément à une politique bien définie, répondent à la définition des fonds d'investissement alternatifs (FIA) et entrent dans le nouveau cadre juridique de la gestion d'actifs de juillet 2013.

En 2019, la création de Groupements Forestiers d'Investissements offerts au public, dossier porté par l'ASFFOR, est devenue possible grâce à la publication de tous les textes d'accompagnement nécessaires.

Ces dispositions offrent un environnement très protecteur pour les épargnants et une obligation d'information auquel l'Indicateur du prix de vente des bois sur pied participe.

c. Les Experts Forestiers de France

Les Experts Forestiers de France (EFF) regroupent 140 experts forestiers et 40 stagiaires qui travaillent de concert avec la Société des Experts Bois (SEB).

L'expert forestier assure la gestion indépendante de patrimoines forestiers, conduit des expertises, des ventes de bois, des audits et des évaluations, réalise des études sur la filière et les politiques forestières, et est mandaté en France et à l'étranger.

Les experts bois sont des interlocuteurs privilégiés du règlement des litiges - expertises sous seing privé et judiciaire. Leurs missions concernent également les études techniques et l'innovation, la formation, la certification, le conseil, l'audit et les bilans énergétiques. Ils interviennent en France et à l'étranger.

d. La Société Forestière de la Caisse des Dépôts

La Société Forestière est une des premières sociétés de services dédiées aux espaces forestiers et naturels en France. Elle gère 300 000 ha de forêts représentant une valeur d'actifs d'environ 2 milliards d'euros, en combinant une quadruple expertise forestière, foncière, financière et environnementale. Elle est gérante ou intervient dans la gérance de plus d'une centaine de groupements forestiers. À ce titre, elle est agréée par l'AMF pour la gestion de Fonds d'Investissement Alternatifs.

Mobilisée sur des projets de territoires, la Société Forestière est engagée dans une démarche de gestion durable des forêts de ses clients : ses procédures de gestion technique sont certifiées ISO 9001 et les forêts qu'elle gère sont éco-certifiées PEFC. Elle investit dans une sylviculture responsable et engagée, valorisant les externalités et aménités du patrimoine naturel forestier (capacité de séquestration carbone, régulation de la température et de l'humidité...) et favorisant les co-bénéfices (biodiversité, paysages, emploi local...).

La Société Forestière est un acteur important du marché des forêts en France. Elle est intervenue sur environ 103 000 hectares de forêts achetées ou vendues depuis 2005. Et chaque année, elle réalise 15 à 20 % des transactions portant sur des forêts non bâties de 100 hectares et plus.

La Société Forestière commercialise chaque année 1,3 million de m³ de bois pour le compte de ses clients. Elle le fait soit dans le cadre de ventes groupées d'experts, soit dans le cadre de contrats d'approvisionnement.

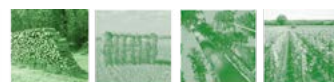


PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE



Société Forestière de la Caisse des Dépôts
8 bis rue de Châteaudun 75009 PARIS
forestiere-cdc.fr

ASFFOR



SOCIÉTÉS ET GROUPEMENTS FONCIERS ET FORESTIERS

ASFFOR
8 bis rue de Châteaudun 75009 PARIS
asffor-investisseurs.fr



**EXPERTS
FORESTIERS
DE FRANCE**

Experts Forestiers de France
6-8 rue Chardin 75016 PARIS
foret-bois.com



**INTERPROFESSION
NATIONALE**

France Bois Forêt
CAP 120, 120 avenue Ledru-Rollin 75011 PARIS
franceboisforet.fr